



COVID-19 : PROPOSITIONS DE LA CGT

Suite à nos demandes la direction a convoqué une réunion avec les syndicats qui s'est tenue le 23 juillet 2020. L'ordre du jour était :

- *Faire un point de situation à date*
- *Anticiper les mesures qu'il conviendrait d'ajuster le cas échéant en cas d'évolution de la situation sanitaire*

La CGT a présenté un certain nombre de propositions.

L'idée générale est que le Covid est malheureusement toujours là, sans même attendre "l'attendue" seconde vague de l'automne. Il faut donc prendre des mesures pour protéger au mieux la santé des salariés, en privilégiant les mesures collectives. Nous sommes favorables à un accord cadre national (cadre car renvoyant aux sites pour certains points) qui durerait pendant toute la période de circulation active du Covid-19 (sans vaccin).

Mesures proposées :

- **Mise en place (ou remise) de décalages** entre entrées et sorties des équipes postées pour limiter les contacts sans augmentation du temps de travail ni autre dégradation des conditions de travail ; possibilité que ceci entraîne des réductions du temps de travail; à adapter par sites.
- **Pour éviter trop de monde dans les bureaux**, et indépendamment de l'extension de l'accord télétravail et de son amélioration à discuter à l'automne, remise en place du télétravail "période Covid" ; un ou deux jours de télétravail par semaine, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire de la région où se trouve le site; plus de jours possible sur volontariat et par rotations des salariés.
- **Comme il faut s'attendre à ce que les personnes vulnérables** soient amenées à rester chez elles suivant l'évolution de la situation sanitaire, et pour éviter qu'intervienne un paramètre financier dans la situation de ces personnes, prise en charge à 100% de la rémunération nette des salariés ne pouvant télé-travailler
- **Procédure de nettoyage** à mettre ou remettre en œuvre notamment dans les restaurants d'entreprises, et fourniture de lingettes désinfectantes dans les bureaux partagés et espace communs (salle de pause, salle de réunion...)
- Distribution de masques et gel hydroalcoolique pour les déplacements en transport en commun.
- Réunions syndicats-direction : système mixant des réunions "physiques" et des réunions à distance, ces dernières étant à privilégier dans beaucoup de cas.
- Possibilité pour les syndicats d'utiliser les moyens numériques pour informer, échanger, sonder les salariés
- Masques obligatoires dans l'entreprise : la CGT se conformera à la position préconisée par les services médicaux
- Tests : la CGT n'est pas contre que l'entreprise favorise ces tests sur la base du strict volontariat.

Point sur le CSE extraordinaire du 31 août sur les mesures sanitaires Covid-19:

Au moment du CSE, le texte du protocole sanitaire gouvernemental n'était pas encore sorti.

Après un historique, satisfecit, des mesures prises, la direction a rappelé la communication ST France qui mentionne la nécessité de porter le masque partout et même dans un bureau s'il n'y a qu'une personne.

Après avoir promis plus de places couvertes pour les vélos à partir de mi-octobre, un aménagement pour les motos et les trottinettes, et listé les différents essais de tranches horaires au restaurant cet été en fonction du nombre de présents, il a été évoqué la possibilité d'un assouplissement du port du masque en open-space sous réserve de la possibilité donnée par le protocole gouvernemental.

Nous avons aussi appris que la sortie du tourniquet du bâtiment A sera fermée prochainement pour des raisons de sécurité site, sans rapport avec la COVID-19.

A plusieurs reprises, la direction a remis en cause des comportements individuels alors que les règles seraient justes et claires. Il y aura plus de contrôles et des sanctions pourront être prises...

Alors que le télétravail partiel, au volontariat et par rotation, serait un moyen de réduire la promiscuité sur le site, il nous a été répondu qu'il n'y a aucune raison de rouvrir le télétravail : pour la direction les salariés n'ont qu'à adhérer à l'accord actuel et de plus les salariés seraient plus en sécurité sur le site de ST qu'à l'extérieur ou au supermarché ! Ce qui sous-entend qu'en télétravail les salariés y passent une bonne partie de leur temps.

A voir si ça change en cas de passage du Bassin Grenoblois en « zone rouge ». Une réflexion est en cours sur la façon dont des rotations pourraient être mises en place (par équipe, par étage...). Ce sera à voir avec les managers.

La direction n'a pas apporté de réponses à nos demandes en séance, nous attendons leurs réponses, notamment pour les communications site Covid-19 aux personnes extérieures et surtout la possibilité d'adhérer au télétravail.

Passer de la parole aux actes ! L'emploi et les salaires pour de meilleures retraites

Pour la CGT, les urgences sont :

- **la nécessité d'une autre politique de l'emploi, en particulier pour les jeunes, pour maintenir et développer l'emploi, en considérant celles et ceux qui travaillent, plutôt que les actionnaires et leurs dividendes ;**
- **le besoin de nouvelles garanties collectives, avec une sécurité sociale professionnelle pour toutes et tous ; cela passe par des droits au chômage étendus immédiatement et l'abrogation de la réforme d'assurance chômage ;**
- **une augmentation du financement de la protection sociale fondée sur la cotisation et mettant fin aux exonérations et autres exemptions.**

Pour exiger une autre politique, en matière d'emploi et de salaire, et signifier l'arrêt de toute réforme régressive en matière de retraite, la CGT appelle les salarié.es, retraité.es, privé.es d'emplois à la mobilisation le 17 septembre pour en faire une puissante journée nationale d'actions, de grèves et de manifestations.

Manifestation le 17/09, à Grenoble départ 10h Gare SNCF